



CONSEIL DE QUARTIER

REPUBLIQUE/SAINT-MARTIN/LAHOUCHE/LARREPUNTE

Compte –rendu de la réunion du mardi 21 avril 2009

Le Conseil de quartier, convoqué par son Président Hervé BOISSIER, a procédé à sa réunion d'installation, dans les locaux de la Maison des Associations.

Etaient présents

Conseillers titulaires :

CAPLANE Jean-Paul, CAZEAUX Jean-Marie, CHAMOIS Anne-Marie, CLAVERIE Brigitte, DELAUNE Agnès, DEVINCK François-Xavier, ETIENNE Nicolas, GOMEZ ARIZALETA Maria-Begoña, ITHURBIDE Agnès, JALCE Marie-Laure, LABORDE-SOLUE Olivia, LEPLAE Benjamin, LEROY Olivier, MARTIREN Gérard, MIEUX Serge, PARVILLIER Jeanine, SARAILLE Jean-Léo.

Associations titulaires :

DENEKIN:	AMAGA Alain
U.T.L.B:	BALIE Suzanne
Amis de CHELITZ :	LAFOURCADE Jean-Pierre
AGIR abcd	PENALBA Jean-Pierre
LIONS club	ARTOLA Baïsa
STUDIO-K	ARGOUS Jean-Claude
ARROKA	CLAVERIE Beñat
ELGARRI	MERCADER Pierre
J.A.B.	SARGUINET Pierre

Elus du conseil municipal:

LAPEYRE Josette
GOURRET HOUSSEIN Galéry

Conseillers suppléants

BADY Dominique, BAUBRIAU Guy, Claverie Henri-Beñat, COURTOIS Maïté
HARGOUS Thierry, (Mme) MERONO Dominique, ROBIN Caroline

Associations suppléantes :

AMICALE MIGRON :	BODINIER Alain
Les DONNEURS de VOIX	LOBERY Huguette
Club de SCRABBLE
Chœur ITSASOA
Amis du PARC MAZON	Mme MOLINA

Absents excusés :

Titulaires: **RATSIMANDRESY Julia**

Elus du Conseil Municipal: **DOMEGE Frédéric**
MIMIAGUE Françoise (adjointe au maire)
MOTSCH Nathalie

B.S.R. (association suppléante)

Absents non excusés

BOURDON Fabienne (titulaire), BOUSQUET Martine (titulaire), JAUREGUY Beñat (suppléant), MENTAVERRI Philippe (suppléant), THEVENOT Clémence (suppléante).

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des présents, le Président ouvre la séance à 18h30 et propose l'ordre du jour suivant :

- 1- Tour de table et présentation des présents**
- 2- Rappel des rôles et missions du conseil de quartier**
- 3- Organisation/ structuration**

1- La présentation individuelle a permis à chaque personne de faire part des motivations qui l'on conduit à s'impliquer dans cette instance.

Cet exercice a aussi mis en évidence la diversité des attentes, et en même temps, la volonté de faire vivre ce conseil au service du quartier. Par ailleurs, certains suppléants ont fait part de leurs vifs regrets de ne pouvoir être de « réels participants actifs ». Le président, répond qu'ils seront largement associés aux travaux de réflexions et de propositions du conseil de quartier, même si, seuls les titulaires valideront ces dernières, avant transmission au conseil municipal.

2 – Après s'être félicité de la décision du conseil municipal de mettre en place ces nouveaux conseils de quartier, le Président, rappelle les termes de la CHARTE qui en fixe les missions:

- Instances relais et interfaces entre les habitants et la collectivité publique municipale afin de favoriser l'expression des habitants et leur information,**
- Ils donnent leurs avis consultatifs sur les projets et dossiers concernant le cadre de vie du quartier,**

- Ils sont une force de propositions sur les dossiers ou préoccupations concernant leur quartier,
- Ils donnent leur avis sur des projets qui au-delà des limites de leur quartier, concernent le développement durable de la ville

Le président souhaite pour sa part, que ce Conseil soit proche de l'ensemble des concitoyens, à l'écoute des besoins et des problèmes **COLLECTIFS** de ceux-ci. Il appartient au Conseil d'être un bon relai de l'information un acteur de l'intercommunication, mais aussi de repérer et soutenir toute initiative visant à améliorer le cadre de vie de chacun et de tous. Par ailleurs Il tient à déclarer que :

« Notre Conseil doit être partie prenante d'une démocratie locale participative, constructive et efficace. Tous, ensemble, nous sommes les tenants de notre réussite. En ce qui me concerne, je suis le garant du fonctionnement démocratique de cette instance, et le responsable de l'organisation de ce fonctionnement »

3- IL propose d'établir une liste des sujets et des préoccupations et de constituer des groupes de travail qui auront à travailler sur ces thématiques. Pour ce faire le Président demande, que lui soient transmis avant le 18 mai les thèmes que les membres du conseil souhaitent voir traiter.

Accord du Conseil

4- Le Président souhaite constituer une équipe restreinte et rapprochée (équivalent d'un bureau associatif) pour le seconder dans la préparation, le déroulement, et le compte-rendu des réunions du Conseil. Il fait un appel à volontariat avant le 18 mai.

Accord du Conseil.

Cinq personnes font aussitôt acte de candidature :

Mme CHAMOIS, Mme JALCE, Mme LABORDE-SOLUE, Mr MARTIREN, Mr SARAILLE. Les autres candidatures doivent parvenir au président avant le 18 Mai 2009.

5- Le Président fait part de son intention de réunir le Conseil un mardi du mois de Juin, à la même heure et dans les mêmes lieux, il fera connaître la date précise dans les meilleurs délais

Aucune autre question n'étant soulevée, le Président remercie l'assistance et déclare la séance levée.

Le Président

Hervé BOISSIER

P.S. : la prochaine réunion aura lieu le mardi 30 juin à 18h30, une convocation avec l'ordre du jour, vous parviendra au mois de juin.